Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 34 (1926)

Heft: 10

Artikel: Gustave Moynier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. Oktober 1926
34. Jahrgang

Nr. 10

1er octobre 1926
34e année

DAS ROTE KREUZ
LA CROIX-ROUGE

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes
Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.
Gustave Moynier	217
Zum Andenken an Gustave Moynier	220
† Dr. med. Wilhelm Beeli, Davos	222
Ueber medizinische Volksaufklärung	222
Hartes oder weiches Brot?	225
Une exposition internationale d'hygiène et de prévoyance sociale	226
La prévention des accidents	228
Die Frau in Haaren	229
Croix-Rouge et désinfections	233
La force des pensées	234
«Blut ist ein ganz besonderer Saft»	235
Croix-Rouges de la Jeunesse	238
Genferkonvention	240
Vom Büchertisch	240

Gustave Moynier.

Genève vient de commémorer le centenaire d'une des plus grandes et des plus nobles figures de la Croix-Rouge: *Gustave Moynier*.

Le nom de Moynier se rattache aux origines mêmes et aux premières manifestations de la Croix-Rouge. Lorsque Henri Dunant, sous l'impression des scènes émouvantes entrevues par lui sur les champs de bataille d'Italie, lança son appel si pathétique du «Souvenir de Solferino», Gustave Moynier fut le premier à concevoir l'œuvre universelle et grandiose qui pourrait s'édifier sur l'idée nouvelle et généreuse émise dans ce livre: la permanence de l'assistance volontaire aux blessés et malades de la guerre.

Fondateur et premier président du Comité international de la Croix-Rouge dont il a dirigé les destinées pendant 47 ans, Gustave Moynier a été l'âme même des deux conférences gouvernementales qui signèrent les Conventions de Genève de 1864 et 1906, donnant par là une sanction éclatante à l'œuvre de la Croix-Rouge et à son action en faveur des blessés.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de voir, à l'occasion de cet anniversaire, évoquées en leurs grandes étapes, la vie et l'œuvre de cet homme de bien, de ce pionnier d'un mouvement philanthropique aujourd'hui reconnu et adopté dans le monde entier.

Gustave Moynier est né à Genève le 21 septembre 1826, d'une famille de bonne bourgeoisie. Son père, Jacques-André Moynier, dirigeait une importante maison d'horlogerie et jouissait auprès de ses concitoyens d'une autorité personnelle considérable. Il fut appelé à faire partie du gouvernement de Genève de 1843 à 1846, en qualité de conseiller d'Etat. A la chute du gouvernement la famille Moynier quitta momentanément sa ville natale et le jeune étudiant suivit à Paris les cours de l'Ecole de droit, d'où il sortit avec le grade de licencié.

Rentré à Genève en 1850, il fut admis au barreau genevois. Mais son esprit était attiré tout particulièrement par les recherches sociales, les questions philanthropiques et l'amélioration des conditions de l'existence humaine. Cette direction orienta désormais toute sa vie.

il fut appelé dès 1857, à l'âge de 31 ans, à la présidence de cette société.

C'est sur ces entrefaites qu'à la suite de la guerre d'Italie en 1859 Henri Dunant publia, en 1862, son livre fameux « Un souvenir de Solferino ». Vivement frappé par ces pages vibrantes, Gustave

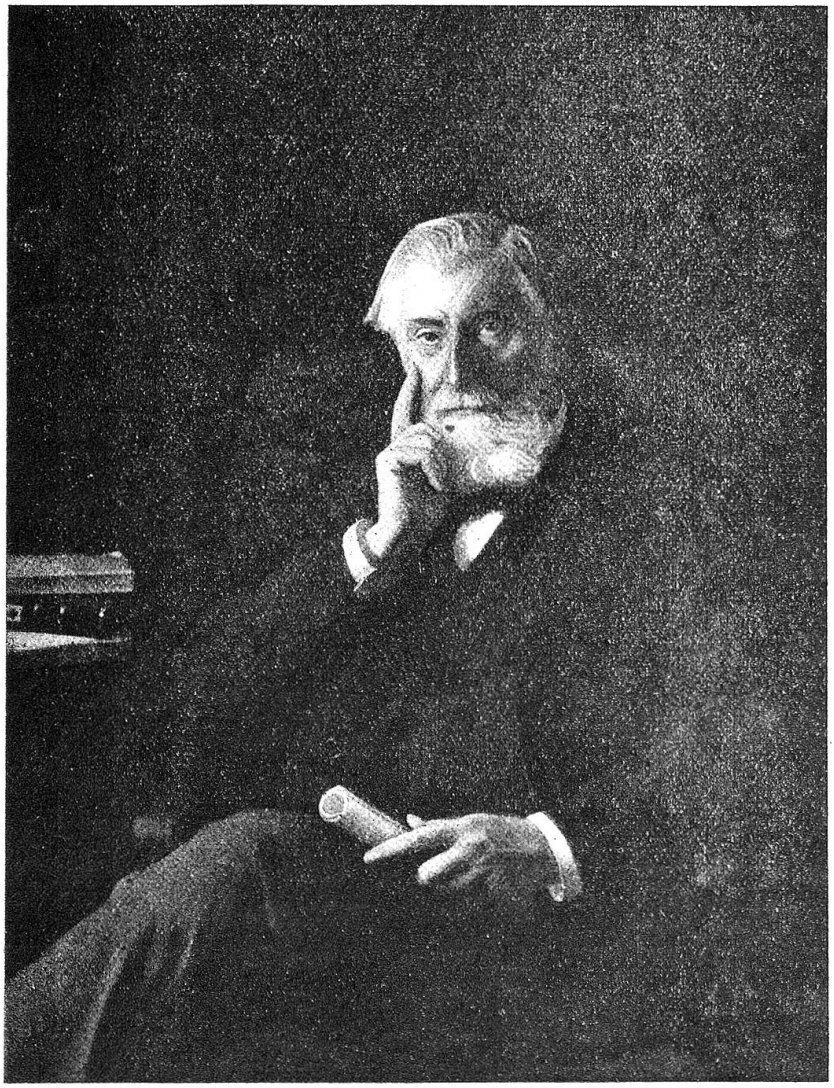

Portrait de GUSTAVE MOYNIER par Ch. Giron (1900).

Après avoir publié une « Notice historique sur la Société de secours », dont l'objet était le patronage des apprentis, Gustave Moynier entra à la Société genevoise d'utilité publique où son influence fut d'emblée très grande. Il représenta la société à divers congrès internationaux tenus à Bruxelles, Francfort et Londres;

Moynier se rendit auprès d'Henri Dunant, et, avec son agrément, fit porter à l'ordre du jour de la séance du 9 février 1863 de la Société genevoise d'utilité publique la question suivante: « De l'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires ».

Une commission de cinq membres fut

élue, composée du général Dufour, chef de l'armée suisse, des docteurs Louis Appia et Théodore Maunoir, de Moynier et d'Henri Dunant; la présidence en fut confiée à Gustave Moynier, et Henri Dunant assuma les fonctions de secrétaire.

A l'instigation de Gustave Moynier et grâce aux démarches dont Henri Dunant fut chargé auprès de diverses personnalités, la commission réunit en 1863 à l'Athénée, à Genève, une conférence officieuse à laquelle prirent part les délégués de 16 Etats européens et qui, sur la base d'un projet rédigé par Moynier, adopta une série de résolutions prévoyant la fondation dans chaque pays d'une société nationale secondant le service sanitaire des armées et ayant comme signe distinctif le brassard à croix rouge sur fond blanc. C'étaient les bases mêmes de la Croix-Rouge et les germes de la Convention de Genève.

L'année suivante, grâce à la bienveillante intervention de Napoléon III, la Commission des cinq, qui avait pris le nom de Comité international de la Croix-Rouge, obtint du Conseil fédéral suisse de convoquer à Genève une conférence diplomatique officielle, qui, sous la présidence du général Dufour, et représentant 16 Etats, signa le 22 août 1864, la Convention de Genève. Dès lors, sous l'impulsion de Gustave Moynier l'activité du Comité international devait se développer d'année en année, provoquant la constitution de sociétés nationales de Croix-Rouge officiellement reconnues dans les divers pays et encourageant l'activité des services auxiliaires de santé, ainsi que le perfectionnement du matériel sanitaire. En 1870 le Comité international organisait également une agence de prisonniers de guerre afin de donner aux familles des soldats français et allemands des nouvelles de ceux qui étaient captifs sur territoire ennemi; tâche bienfaisante qui devait être dans la suite reprise en des proportions toujours plus considérables lors de la guerre balkanique, et surtout pendant la Grande Guerre.

En 1906 lorsque se réunit une seconde conférence diplomatique pour la revision de la Convention de Genève de 1864, Gustave Moynier qui, malgré son âge — il était octogénaire — avait élaboré le projet de revision qui servit de base, fut acclamé président d'honneur par les délégués des 35 Etats représentés à l'assemblée, désireux de rendre ainsi hommage à son initiative et à son labeur fécond. Président du Comité international de la Croix-Rouge depuis 1863 Gustave Moynier en dirigea les destinées durant 47 ans, se révélant en toute circonstance un organisateur et un animateur extraordinaire.

Le 21 août 1910, quand mourut ce grand artisan de la Croix-Rouge, l'Europe entière s'associa au deuil qu'éprouvèrent sa famille, Genève et l'institution à laquelle il avait consacré sa vie. Des télégrammes et des lettres de condoléances affluèrent de toutes les parties du monde.

Gustave Moynier n'a pas été seulement homme d'action; il s'est fait le mémoraliste de la Croix-Rouge. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, de manuels et de statistiques concernant l'œuvre du Comité international, la Convention de Genève et la formation de sociétés nationales. Il a témoigné aussi dans nombre d'autres domaines de ses préoccupations philanthropiques, s'intéressant à l'exploration de l'Afrique et dirigeant une revue mensuelle intitulée « L'Afrique explorée et civilisée ».

Dans le domaine du droit international il fut l'un des fondateurs, puis le président d'honneur de l'Institut de droit international créé pour étudier les lois de nature à humaniser la guerre et les moyens d'éviter les contestations fâcheuses en cam-

pagne. L'Institut de France de son côté l'avait élu membre associé.

La vie de Gustave Moynier s'harmonise remarquablement avec l'œuvre qu'il a accomplie: Modeste, presque timide, de goûts simples, Moynier n'accepta souvent qu'à contre cœur et par devoir les hautes attributions qui lui étaient offertes. Jusqu'à ses derniers jours il se plaisait à accueillir avec bienveillance dans sa propriété de Sécheron près de Genève les visiteurs illustres qui, séjournant à Genève, tenaient à rendre hommage au grand philanthrope et à solliciter ses conseils et ses directions.

Pénétré de reconnaissance envers celui qui fut son fondateur et désirant lui rendre un émouvant témoignage, le C. I. C. R. a consacré au souvenir de Gustave Moynier une séance solennelle qui eut lieu le 21 septembre 1926, jour anniversaire du centenaire de sa naissance. Il a convoqué à cette occasion, dans la salle même de l'Athénée, où la conférence de 1863 avait tenu ses assises, les délégués des institutions auxquelles le souvenir de Gustave Moynier est particulièrement lié: la Croix-Rouge suisse et sa section cantonale, la Croix-Rouge genevoise; un certain nombre de Croix-Rouges d'autres pays, l'Institut de droit international, la Société d'utilité publique, la Société de droit et de législation, la Société de géographie, la Société d'histoire, etc. Le Gouvernement fédéral suisse et le Gouvernement belge avaient bien voulu se faire également représenter. En présence des descendants des cinq fondateurs de la Croix-Rouge qui assistaient à la cérémonie anniversaire, divers orateurs évoquèrent le souvenir de Gustave Moynier* et l'assemblée tout entière rendit un hommage ému à l'œuvre du grand pionnier à laquelle collaborent aujourd'hui tous les peuples.

Zum Andenken an Gustave Moynier.

Am 21. September wurde in Genf der hundertste Geburtstag Gustave Moyniers gefeiert. Mit besonderem Stolz gedenkt auch das schweizerische Rote Kreuz des großen Mannes, der am meisten dazu beigetragen hat, daß die Schweiz, und speziell Genf, als Wiege des Roten Kreuzes bezeichnet werden kann.

Wenn man von der Gründung des Roten Kreuzes spricht, so erwähnt man unwillkürlich den Namen Henri Dunant. Aber es wäre im höchsten Grade ungerecht, wollte man ihm nicht den Namen Gustave Moynier beigesellen, denn er war der eigentliche Organisator und Begründer des Roten Kreuzes.

Gustave Moynier entstammte einer Hugenottenfamilie, wie solche massenhaft auch nach Genf ausgewandert waren. Sein Vater war Regierungsrat, mußte aber wegen politischer Streitigkeiten eine Zeitlang Genf verlassen. Während dieser Zeit studierte Gustave Moynier in Paris das Recht und ließ sich im Jahre 1850 in Genf als Anwalt nieder. Doch befriedigte ihn der Anwaltsberuf durchaus nicht, seine Neigung zog ihn vielmehr der Rechtswissenschaft, namentlich aber der sozialen Fürsorge zu. Das war wohl der Grund, warum er sehr bald in die Philanthropische Gesellschaft Genfs eintrat, einen Zirkel vornehm denkender Männer, die eine gewaltige Arbeit auf dem Gebiet der Fürsorge leisteten. Es ist erstaunlich, was da

* Mentionnons qu'une remarquable étude biographique sur Moynier écrite par le professeur Bernard Bouvier a été publiée en 1918 et que M. Alexis François a évoqué aussi de façon vivante dans son livre « Le berceau de la Croix-Rouge » (1918 également) la figure de Gustave Moynier et son rôle dans les origines de la Croix-Rouge.